



La Gazette de la Tour

Lettre d'information n°18 - Août 2017



Le **2 Septembre 2017**
de **10h00 à 12h00**
A la **buvette du**
terrain communal

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi :
13h30 - 17h00

Mardi :
16h00 - 19h00

Judi :
8h30 - 13h00

Vendredi :
15h00 - 19h00

Samedi :
Sur rendez-vous

Bonjour à tous,

La lettre d'info de l'été rassemble cette année celle d'avril principalement dédiée au budget et celle de l'été plus ouverte aux actualités estivales.

Les discussions autour du budget ont été nombreuses et vives, en raison des priorités que chaque élu, autour de la table, veut défendre. Chacun souhaite voir se réaliser certains projets plus rapidement que ce que nous avons décidé, in fine : les aménagements de sécurité routière, le panneau d'information... Le vote ne s'est pas fait à l'unanimité.

S'ajoute au contexte le fait que la préparation du budget est un exercice de plus en plus difficile compte tenu des incertitudes dans lesquelles nous sommes en matière de dotations de l'Etat. Néanmoins, les gros projets restent d'actualité : salle polyvalente en cours, école et restaurant scolaire en cours d'attribution des marchés et cimetière en phase de bornage.

INFO TRAVAUX SALLE POLYVALENTE : suite au dépôt de bilan d'une entreprise retenue, le planning des travaux se prolongera jusqu'au 8 ou 10 novembre. Beaucoup de désagréments pour les personnes qui comptaient sur la salle et un manque à gagner supplémentaire sur les locations. Didier Alban et Thierry Labruyère suivent le déroulement du chantier et font pour le mieux dans ce contexte difficile. Merci à eux.

Le reste des travaux d'été est assuré par les agents techniques de la commune : entretien des bâtiments, notamment. Ils gèrent aussi les nouvelles règles d'entretien des espaces verts sans désherbants chimiques.

Rappel à chacun d'entre nous : l'entretien du passage devant chez soi est à la charge de chaque propriétaire / locataire : désherbage, ramassage des feuilles...

Je souhaite finir ce petit mot par la même note légère que l'année dernière : n'hésitez pas à venir sous le parasol de la bibliothèque où les bénévoles et Guillaume Truchet se mettent en quatre pour notre bonheur.

Je vous souhaite à tous un bon mois d'Août.

Anny SANLAVILLE
Maire

TAP, SOU DES ECOLES & 1,2,3 SOLEIL :

Vendredi 1^{er} Septembre de 17h à 19h
Samedi 2 Septembre de 10h à 12h

A l'école sous le préau



FINANCES : 2016 et 2017

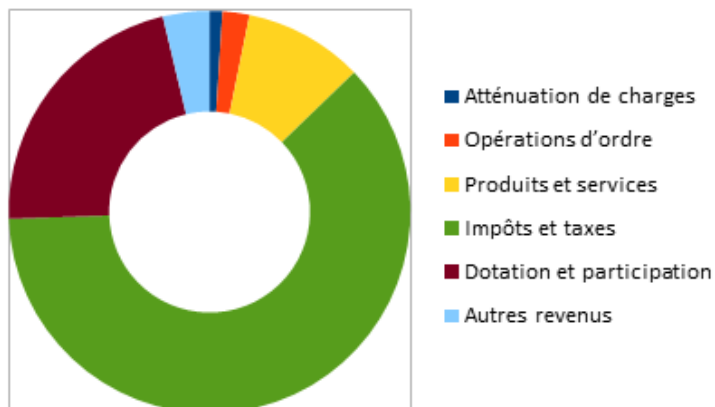
Comme chaque année, il est utile de faire une pause sur les éléments chiffrés de la commune.

• Fonctionnement 2016

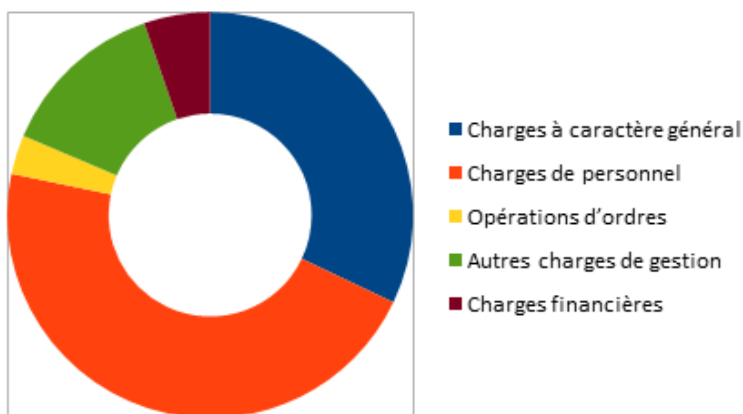
L'année 2016 s'est terminée sur un excédent budgétaire de 91 710€ (recettes 807 756€, dépenses 716 046€). L'excédent budgétaire 2015 s'élevait à 123 650€.

Nous constatons une diminution des excédents au fil des années. Ceci provient en grande partie par la baisse des recettes.

Recettes fonctionnement 2016



Dépenses de fonctionnement 2016



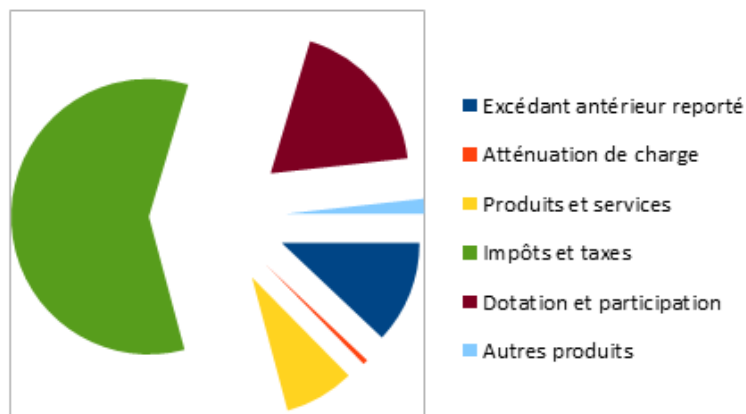
Cette année 2016 a de nouveau été marquée par un prélèvement au titre de la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics pour un montant de 14 311€. Parallèlement, l'état continue de se désengager.

Les dépenses de fonctionnement sont restées stables. Ceci au prix d'un souci permanent de chercher des économies dans tous les postes.

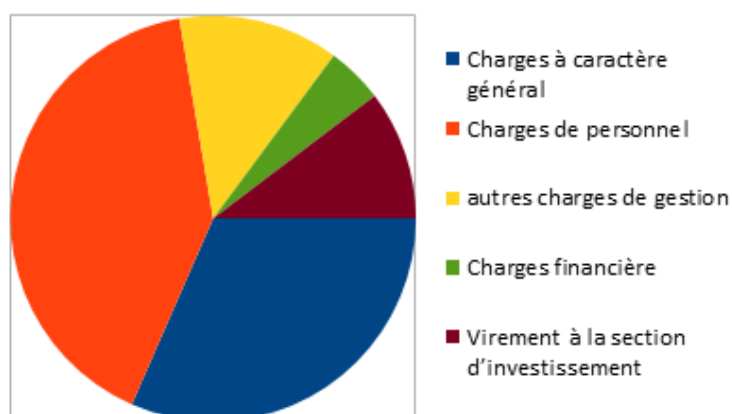
Le conseil municipal a néanmoins fait le choix d'embaucher un apprenti CAP petite enfance à l'école. Cette apprentie, outre sa formation, est également une aide précieuse pour s'occuper des enfants.

• Fonctionnement budget primitif 2017

Recettes de fonctionnement BP 2017



Dépenses de fonctionnement BP 2017



Le budget primitif 2017 a été élaboré dans le souci de maîtrise des charges de fonctionnement. Mais la baisse des recettes et le maintien des charges incompressibles montrent que l'excédent de fonctionnement prévisible baisse sensiblement.

Lors vote du budget 2016 le conseil municipal avait choisi de ne pas augmenter la fiscalité au motif que les chantiers n'étaient pas encore engagés.

Pour 2017, le conseil municipal, après un débat passionné quant au choix de l'augmentation de la fiscalité et du montant de la hausse, a décidé, à une très large majorité de modifier les taux de fiscalité à la

hausse. La hausse votée est de 5 %. Il est rappelé que les taux de fiscalité n'ont pas évolués depuis 2010. Le taux de 5 % de hausse ne couvre pas l'inflation sur la période (7%). Pour l'avenir, le conseil s'est engagé plutôt sur des hausses régulières mais moins élevées.

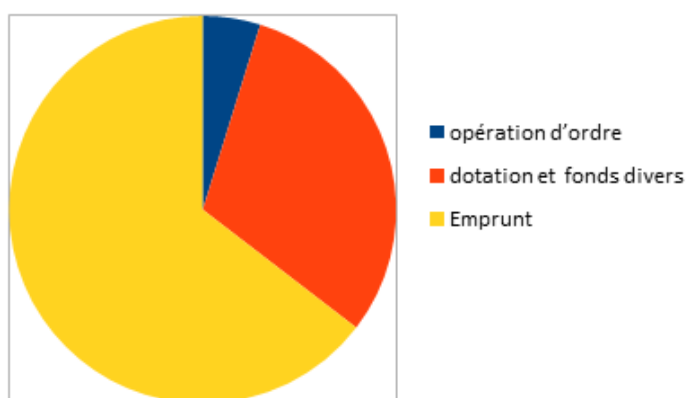
Les nouveaux taux sont :

	2016	2017
Taxe d'habitation	11,84 %	12,43 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,47 %	13,09 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49,50 %	49,50 %

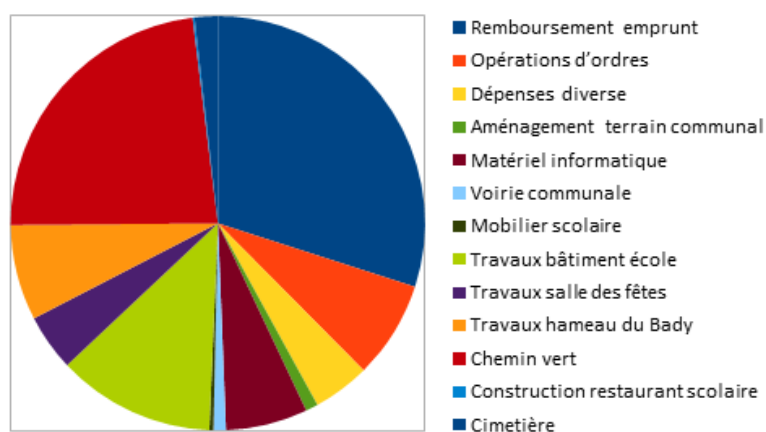
● Investissement 2016

Les chantiers du mandat sont entrés dans leur phase de concrétisation. L'année 2016 a été marquée par la réalisation des travaux du chemin vert et les études pour la salle polyvalente ainsi que le choix de l'architecte pour l'école et les premières études du cimetière.

Recettes d'investissement 2016



Dépenses d'investissement 2016



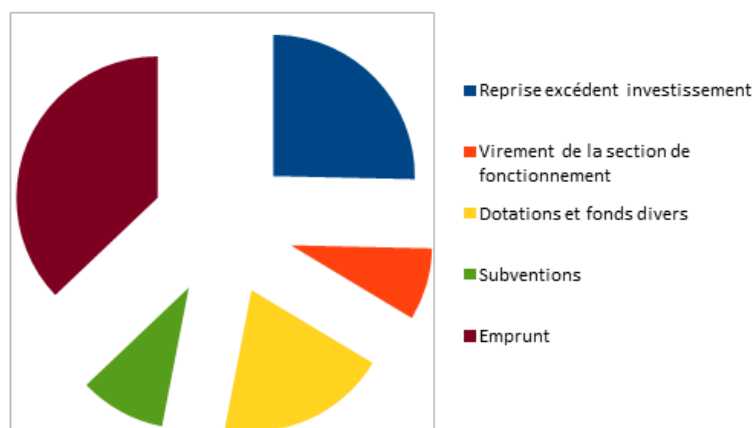
● Investissement 2017

Pour cette année, les travaux de la salle polyvalente seront entièrement engagés et terminés à l'automne. Donc le financement est intégral sur cette année.

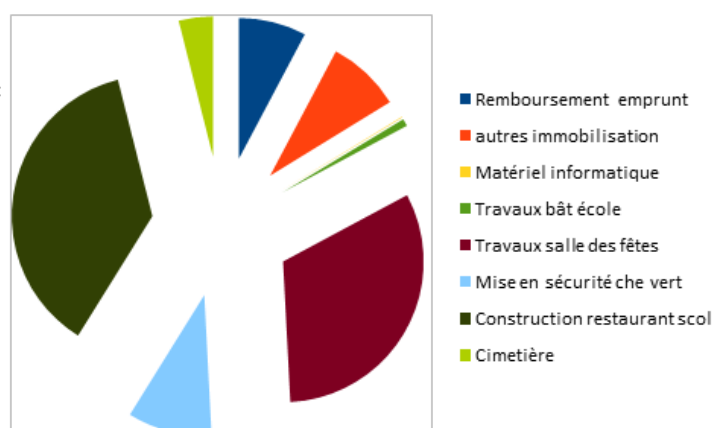
S'agissant de l'école, les travaux débiteront à l'automne.

La commune a sollicité tous ces partenaires (Etat, région, conseil départemental) afin d'obtenir des subventions. Pour la salle polyvalente les subventions sont notifiées. En revanche pour l'école nous n'avons pas de certitude à ce jour.

Recettes d'investissement budget 2017



Dépenses de fonctionnement budget 2017



• La dette

Pour réaliser tous les travaux engagés, l'autofinancement ne suffit pas. Dès lors, la commune doit emprunter. L'agence France locale a été retenue. Le conseil municipal a décidé d'emprunter en plusieurs tranches, au fur et à mesure de l'avancé des chantiers.

En 2016, nous avons contracté un emprunt de 300 000€ pour financer les travaux du chemin vert.

Au 31/12/2016 la dette de la commune s'élève à 1 199 003€.

Pour l'année 2017, un nouvel emprunt de 400 000€ est inscrit au budget. Cet emprunt devrait financer les travaux de la salle polyvalente et le démarrage des travaux de l'école.

Emmanuel GENIQUET
Maire adjoint aux finances

Quelques TRAVAUX cet été

• Ecole

➤ Réfection d'une salle de classe

Comme chaque année, les vacances scolaires sont propices à la réalisation de travaux divers et variés à l'école, pour n'en citer que quelques-uns :

- Réfection de la classe moyenne section avec installation
 - o d'un plafond avec dalle phonique
 - o de luminaires LED
 - o d'un vidéoprojecteur inter actif
- Réfection des murs, boiseries, et peinture de cette même classe

• Salle polyvalente - Rénovation, mises aux normes et extension

Les travaux de rénovation ont débuté fin avril 2017 et devraient se terminer fin septembre.

Les travaux de gros œuvre comprenant la démolition des sols, plafonds, des cloisons des pièces annexes ainsi que la construction de piliers de soutènement et de la salle de rangement sont en voie d'achèvement.



Les travaux de second œuvre ont débuté mais une entreprise a déposé le bilan occasionnant du retard dans le suivi des travaux.

A ce jour, il n'est pas possible d'estimer le retard.

Des démarches sont nécessaires pour résilier le contrat existant avec l'entreprise défaillante avant de contractualiser avec une nouvelle entreprise pour réaliser les travaux d'isolation, platerie et peinture.



Didier ALBAN
Maire adjoint aux travaux

Du côté de l'ÉCOLE ...

• Restaurant scolaire : Le projet suit son cours !

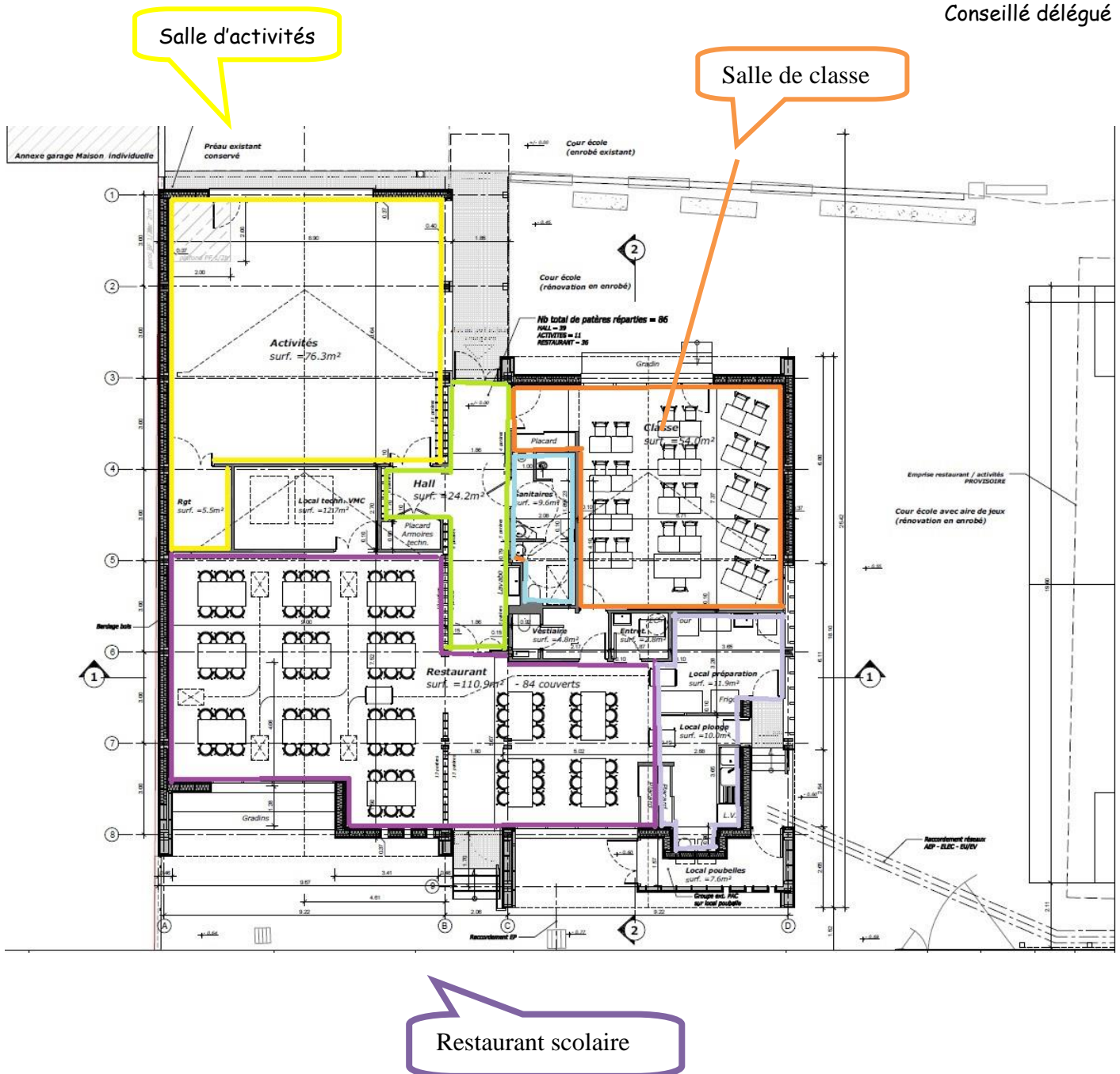
Nous avons validé notre projet école (voir plan ci-dessous) et nous venons d'ouvrir les plis des offres qui nous ont été adressées dans le cadre de notre consultation des entreprises qui s'est déroulée du 16 juin au 20 juillet 2017.

Ces offres feront l'objet d'une analyse technique de la part de notre architecte qui nous en fera un retour pour le 5 septembre prochain.

Le choix des entreprises sera effectué lors de notre conseil municipal du 12 septembre 2017.

Le démarrage des travaux est prévu lors des vacances de la Toussaint.

Gilles LEMOINE
Conseillé délégué



• Rentrée 2017/2018 : 4 jours ou 4,5 jours ???

Notre rentrée scolaire 2017 va se faire avec les mêmes horaires que l'année écoulée en accord conjoint entre l'équipe enseignante, les délégués de parents d'élèves et les élus.

En conseil d'école du 13 juin dernier, et sans décret validé et paru, nous avons retenu l'idée d'une consultation des familles avant la fin d'année civile sur les rythmes. Selon le retour de l'enquête et avec l'avis de l'équipe enseignante, la question sera discutée en conseil municipal. Une délibération sera prise à ce moment-là et sera jointe à celle d'un prochain conseil d'école pour demander au directeur académique le retour de l'école à 4 jours ou le maintien du rythme actuel à 4,5j. La décision finale reviendra à la direction académique.

Le décret est finalement paru le 28 juin, il donne le cadre des dérogations possibles.

En cas de retour à 4j, nous aurons à soutenir les bénévoles qui gèrent l'accueil périscolaire dans les aménagements à prévoir, tant pour les enfants que pour leurs personnels.

Nous souhaitons que chaque famille puisse donner son avis sur l'organisation et sur les horaires souhaités en fonction de ce qu'elle a pu constater dans le quotidien de la vie de ses enfants.

Anny SANLAVILLE
Maire

➤ Info TAP : quelles activités pour la rentrée ?

Les activités qui seront poursuivies : échecs, théâtre-clowns, relaxation, langage des signes, chorale.

Une nouvelle activité avec l'intervention d'un professionnel de la recyclerie.

Une activité en recherche d'intervenant : le dessin. Si vous avez des pistes, prenez contact en mairie.

Une activité non déterminée encore : le programme d'intervention d'Alexis Perraud, animateur de Saint'Euph animations jeunes.

Un bilan sera fait dans le courant de l'année quel que soit la décision prise pour la rentrée 2018.

Marie Thérèse RIGAUDIER
Adjointe à la vie scolaire

Nos COMMERCES et SERVICES cet été :

• Boulangerie pâtisserie Héritier :

Fermée du lundi 7 août au 28 août inclus.

Vacherins et coupes
nougatine sur commande

• Garage Gelin : ouvert tout l'été.

• Le relais du Formans :

Nouveaux horaires en août de 6 H 40 à 13 H 30 et de 15 H 10 à 19 H 20.

Fermé les dimanches d'août et le dimanche 3 septembre.

• Restaurant Au petit moulin : Fermé du 31 juillet au vendredi 11 août.

• Restaurant Le Chardoillant :

Fermé du 10 août au 14 août et du 21 août au 25 août.

Planchas les
jeudis soir
sur réservation

• La Bibliothèque : ouvert tout l'été.

Informations, règles et rappels

• Carte d'identité et passeports

Depuis mars dernier, les demandes de carte nationale d'identité sont traitées de la même façon que les passeports biométriques. Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité dont le format demeure inchangé et qui sauf cas de perte et vol, reste gratuite.

Vous devez effectuer votre demande dans l'une des communes du département de l'Ain équipée d'un système de dispositif de recueil. Dans notre secteur, vous pouvez prendre rendez-vous à **Reyrieux**, **Trévoux** ou à **Villars les Dombes**.

Afin de gagner du temps, une pré-demande peut être effectuée sur <https://passeport.ants.gouv.fr>
Pensez à anticiper vos demandes !

• Entretien des haies

Comme chaque année, nous vous rappelons que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur une propriété voisine ou sur la voie publique, au niveau de la limite séparative à 2 mètres de haut.

• Arrêté : Brûlage à l'air libre des déchets verts

La municipalité a pris l'année dernière un arrêté visant à interdire les feux sur la commune quel que soit la période et les distances des habitations.

Nous comptons vivement sur le bon respect de ces dispositions dans l'intérêt de tous.

• Les poubelles communales

La commune met à disposition des poubelles à l'attention des utilisateurs des lieux publics. Il est donc strictement interdit d'y déposer ses ordures ménagères.

• Déchèteries

- Déchèterie du PARDY, sur la commune de FRANS
- Déchèterie des BRUYERES, ZI de Reyrieux, sur la commune de TOUSSIEUX.



Horaires d'été : du 18 juillet au 30 septembre 2017

	Matin	Après-midi
Du Lundi au vendredi :	9h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Samedi :	9h00	18h00



Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018

	Matin	Après-midi
Du Lundi au vendredi :	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi :	9h00	17h00

Attention : les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

QUIZ de l'été :

Répondez à ces questions puis reportez les lettres des réponses ci-dessous. Vous verrez apparaître l'ancien nom de Ste Euphémie en 1170.

Réponse : _ _ _ _ _

Dans quelle ville José Bové et les militants altermondialistes ont-ils saccagé un restaurant Mc Donald's ?

L - Toulouse J - Millau A - Evian C - Rennes

Quelle est la distance de sécurité à respecter avec le véhicule qui vous précède si vous roulez à 50 kms/h ?

Y - 10 mètres I - 20 mètres U - 30 mètres R - 40 mètres

Qui a dit « La meilleure façon de lutter contre le chômage, c'est de travailler » ?

O - Valéry Giscard d'Estaing E - François Mitterrand I - Nicolas Sarkozy V - Raymond Barre

Quel métier Djamel Debbouze exerçait-il dans la série H ?

I - Infirmier N - Standardiste V - Cuisinier E - Brancardier

Dans quelle région se trouve le Pont du Gard ?

N - Languedoc - Roussillon - Midi-Pyrénées V - Provence - Alpes - Côte d'Azur
I - Auvergne- Rhône-Alpes E - Centre

Grâce à quel vêtement, Yves Saint Laurent a-t-il révolutionné la mode féminine ?

E - La petite robe noire L - Le corset G - La mini-jupe I - Le smoking

En 2017, combien compte d'habitants Ste Euphémie ?

L - 1010 N - 1430 E - 1720 A - 2050

Qui est la chanteuse du groupe SUPERBUS ?

T - Olivia Ruiz U - Jennifer Ayache I - Pauline Croze L - Mélissa Mars

Quel acteur interprète le célibataire endurci Charles dans le film « 4 mariages et 1 enterrement » ?

X - Hugh Grant E - Colin Firth A - Pierce Brosnan N - Daniel Craig

Réponse : JUVINIEUX

Agnès BOCQUEL
Membre commission
Communication & Vie Associative



Page Facebook : Commune de Sainte Euphémie

La page est accessible dès maintenant et relayera les informations communales et intercommunales. Si vous souhaitez être informé de toutes les actualités de la page, abonnez-vous et sélectionnez la réception de toutes les notifications.

Membres de la commission Communication & Vie Associative :

Agnès Bocquel, Emmanuel Géniquet, Christine Navarro, Anny Sanlaville, Eric Uridat, Aurélie Varrier